

Projet de l'autoroute circulaire de la ville de Beyrouth
Section A2/B (Première section)
Hazmieh – Boulevard Camille Chamoun (Rond point Sayad)

Introduction :

La section A2/B (première section) est considérée comme étant la partie la plus importante du projet de l'autoroute circulaire de la ville de Beyrouth puisqu'elle verra la construction et le développement de l'entrée Est de la capitale et connectera des autoroutes et des sites vitaux de grande importance entre eux tels que l'autoroute de Damas, l'autoroute de l'aéroport, l'entrée du Palais présidentiel, l'ancienne autoroute de Saïda, le boulevard Camille Chamoun, l'autoroute du fleuve de Beyrouth ainsi que l'autoroute principale Baabda/Hadath. Cette partie du projet constitue donc la colonne vertébrale de la région, ce qui fait de son exécution une nécessité pressante afin que l'utilisateur soit en mesure d'utiliser les autres parties déjà mises en place et d'en profiter comme prévu.

Caractéristiques du projet :

La construction de cette autoroute et sa mise en utilisation permettront de mettre un terme à l'embouteillage monstrueux au niveau du croisement Sayad, de façon définitive, puisque les autres croisements au niveau de cette région seront annulés. Pour compenser, des ponts et des tunnels seront mis en place afin de maintenir une circulation continue dans toutes les directions.

Description de l'autoroute :

L'autoroute va du boulevard Camille Chamoun jusqu'au rond point Sayad et s'étend jusqu'au croisement de l'autoroute du Palais présidentiel qui est considérée comme une partie vitale et stratégique pour mettre en relief les sections déjà exécutées de l'autoroute circulaire de Beyrouth. Elle fait également partie des liaisons routières liées et annexées à l'autoroute circulaire en provenance du Sud et de la Beqaa vers Beyrouth.

Cette autoroute ou la section A2/B constitue la liaison routière complémentaire aux liaisons routières exécutées jusqu'aujourd'hui, à savoir:



- La section PN3: ou l'autoroute parallèle au fleuve de Beyrouth partant en partie du côté Ouest du fleuve de Beyrouth, depuis le siège du Ministère de l'Énergie et de l'eau au-delà de l'intersection avec l'autoroute côtière. Quant à

la deuxième section, elle va de la fin de la première partie vers le Sud dans la direction de la liaison routière de l'autoroute de Damas-rond point Sayad connue par le symbole A3.

- La liaison routière Aadlieh-autoroute de Damas-Tayouneh : connue par le symbole A1, elle permet le passage de l'autoroute A3-autoroute de Damas-rond point Sayad à la région de la Béquaa sans la nécessité de passer par le croisement Chevrolet. De plus, elle permet une transition facile vers les régions Achrafieh et Furn el Chebbak.



- La liaison routière Hazmieh-autoroute de l'aéroport : elle part de la section A2/B (la deuxième section) de l'autoroute de l'aéroport vers Haret Horeik, tandis que l'autre section connue par le symbole B part de Haret Horeik vers le boulevard Camille Chamoun où elle connectera, avec la section A2/B (la première section) l'autoroute Hazmieh – boulevard Camille Chamoun, une fois exécutée, ce qui assurera aux passagers une transition facile de l'aéroport et du Sud vers la capitale et la Béquaa via le passage de Hazmieh.

Cette partie est de 1,4 Km de longueur en plus des ponts et tunnels complémentaires qui assurent la circulation dans toutes les directions.

Description des travaux:

Les travaux du projet qui s'étend sur près de 1,4 Km consistent en des ponts et des tunnels en plus d'un passage souterrain. Toutes les sections du projet se complètent de façon à assurer la circulation dans toutes les directions. Les ponts observés dans ce projet sont répartis de la façon suivante:

- Un pont au-dessus de l'autoroute Baabda Hadath (près du supermarché Aoun) d'une longueur de 140 mètres et de 7 mètres de largeur en plus de deux drains allant dans le même sens.
- Un pont au-dessus du boulevard Camille Chamoun d'une longueur de 224 mètres et de 14 mètres de largeur en plus de deux drains dans les deux sens.
- Un pont au-dessus de l'autoroute de Damas – autoroute du Palais présidentiel (de Fayadieh vers le Palais présidentiel) de 130 mètres de longueur et 5,5 mètres de largeur avec une seule ligne de circulation.

Quant aux tunnels, ils sont répartis comme suit :

- Une autoroute de bas niveau allant de l'autoroute du Palais présidentiel vers le rond pont Sayad, d'une longueur de 180 mètres et de 7 mètres de largeur, parallèlement à deux lignes de circulation dans les deux sens. Ce tunnel se divise en deux autres :
 - Un tunnel allant de Fayadieh vers le boulevard Camille Chamoun d'une longueur de 150 mètres (il connecte avec la jonction B l'autoroute de l'aéroport) et de 7 mètres de largeur, et un tunnel allant de Fayadieh vers Galerie Semaan d'une longueur de 180 mètres et de 7 mètres de largeur, parallèlement à deux lignes de circulation allant dans un même sens.

Quant au passage souterrain, il va de l'autoroute du Palais présidentiel vers le rond point Sayad avec 31,5 mètres de longueur et 11,5 mètres de largeur.

Quant au passage transversal modèle de cette autoroute, il est constitué de deux lignes de circulation dans les deux sens, d'une largeur de 15 mètres, avec des trottoirs des deux côtés d'une largeur de 2 mètres et un îlot médian avec une barrière en béton de 0,60 mètres de largeur. Par ailleurs, les travaux du projet Hazmieh-boulevard Camille Chamoun comprennent également des travaux d'infra- et suprastructure, entre autres, des canaux pour évacuer les eaux pluviales, des canaux d'assainissement, un réseau d'eau potable, un système d'éclairage des routes, des murs de soutien en béton armé et des ponts pour les piétons.

De plus, le projet Hazmieh-boulevard Camille Chamoun est parmi les rares projets comprenant des services et infrastructures multiples et complexes mais connus et bien localisés, ce qui réduit la possibilité de surprises sur les chantiers, hormis la conversion de la circulation au cours de l'exécution des travaux ainsi que le transfert des services essentiels et des services relatifs au Palais présidentiel et au Ministère de la Défense, comme l'électricité et le téléphone.

Informations relatives au contrat :

- **Le conseil: Association de conseil et d'ingénierie (ACE)**
- **L'entrepreneur: Société Nabil Srouji pour les entreprises de travaux (NSE)**